



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA LA REUNION-2025-2127360- MCF STA cat 1 n°2

**Maître ou maîtresse de conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture –
Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances/ Catégorie 1**

Ref : 2025-2127360

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de La
Réunion (ENSA-La Réunion)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de LA REUNION

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maître de conférences
des ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

Les charges pédagogiques se répartissent principalement en licence et master de manière équilibrée. Une participation à l'articulation entre le master et la recherche est souhaitée. L'enseignant (H/F) devra s'engager, en cohérence avec le projet pédagogique de l'École, dans une pratique interdisciplinaire du projet qui convoque l'ensemble des domaines de compétences enseignés. Cette pratique s'inscrit dans le Domaine d'études « Architecture bioclimatique des mondes Tropicaux »-« Habiter les mondes tropicaux ».

Il sera appelé à participer aux enseignements de STA suivants en cycle de licence :

- Construction : Td
- Construction en studio
- Structure : Td
- Structure en studio

L'enseignant(H/F) sera appelé à participer aux enseignements de STA suivants en cycle de master

- Aux semestres 7, 8 et 9 : accompagnement au mémoire
- Au semestre 10 : studio PFE, accompagnement structure PFE.

Charges scientifiques souhaitées : comme membre actif de la Commission recherche l'enseignant (H/F) participera aux activités scientifiques de l'École : l'enseignant sera invité à participer au renforcement de la recherche dans l'École et au développement du GREAT (GRF).

Autres missions : participation aux instances de l'école, participation aux commissions et groupes de travail, aux jurys, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, encadrement HMNOP. L'enseignant participera aux activités liées aux partenariats, aux publications, aux Relations Internationales.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et à l'instauration du LMD dans le cursus des études d'architecture :

Ces enseignements s'inscrivent dans le programme pédagogique de l'ENSA La Réunion habilité par l'HCERES. L'enseignant devra renforcer la cohérence du champ STA du domaine d'études et assurer son développement au sein de l'école. Pour ce faire, il est souhaitable que l'enseignant, ait ou ait eu une activité professionnelle reconnue, ainsi que la maîtrise d'une langue étrangère. Une expérience très solide de l'enseignement ainsi qu'une expérience significative par une activité professionnelle seraient des atouts supplémentaires.

Charges scientifiques :

- Participation attendue aux activités scientifiques de l'école
- Participation à la Commission recherche,
- Responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école,
- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Faire preuve de compétences reconnues en milieu tropical ;
- Compétence pour contribuer au développement d'une pensée critique et prospective relative

aux questions propres à l'aménagement et au territoire en milieu tropical ;

- Capacité à établir des liens entre sa pratique professionnelle et ses activités pédagogiques (encadrement du projet, cours, formation à la recherche) et ses travaux théoriques ;
- Expérience très solide d'enseignement en école d'architecture, tant en licence qu'en master, et être en mesure de dispenser des enseignements sous différentes formes (cours en travaux dirigés, workshop, séminaire, cours magistral) ;
- Maîtrise des outils liés aux nouvelles technologies ;
- Maîtrise de la langue anglaise

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Une production de textes théoriques (articles, contributions à des ouvrages collectifs est souhaitée) et participation à des cycles de conférences nationales et internationales ;
- Le rattachement à un laboratoire de recherche sera apprécié

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis

Docteur en Physique du bâtiment, ingénieur Bâtiment et énergie ou diplôme étranger reconnu en équivalence, ayant ou ayant eu une activité professionnelle en milieu tropical. (La préparation et soutenance d'une habilitation à diriger les recherches (HDR) sera appréciée).

Éléments de candidature

Personne à contacter

yann.fritz@lareunion-archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses

missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heure par année). Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes-nous ?

Environnement professionnel :

L'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion accueille en 2025-2026, 200 étudiants sur l'ensemble des cycles et la HMONP.

L'ENSA La Réunion dispense l'enseignement de la licence et de Master. Les thématiques abordées dans l'enseignement du projet étant adaptées au contexte du milieu tropical.

Dans le cycle licence, l'enseignement de l'architecture est structuré autour de thématiques différentes sur chaque semestre (initiation au projet architectural, la maison, de la maison à la ville, équipement et espace public, habiter ensemble).

Le cycle de master est structuré autour des deux Domaines d'études « Architectures Bioclimatiques des Mondes Tropicaux » et « Habiter les Mondes Tropicaux ».